



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.4/Add.20
1er juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
9 juin-3 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 [point 4 a)]

Chapitre 18. Développement économique en Europe

1. À sa 20e séance, le 24 juin 1997, le Comité a examiné le chapitre 18 (Développement économique en Europe) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.

Examen de la question

2. Plusieurs délégations ont exprimé leur appui au projet de programme de travail, qui reflétait clairement les directives du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 ainsi que les réformes étendues faites par les États membres de la Commission économique pour l'Europe. Ces délégations se sont félicitées du recadrage du programme de travail sur les domaines prioritaires pour la région que sont l'environnement, la statistique, le développement du commerce international et l'aide aux pays en transition. De nombreuses délégations ont estimé qu'il fallait en attendre des résultats positifs étant donné que la simplification et l'ajustement du programme de travail, qui comporte l'abandon d'un sous-programme et la suppression de plusieurs organes subsidiaires, introduiront une plus grande efficacité et une synergie dans le travail de la Commission. Il y avait lieu en outre de se féliciter de la diversité des méthodes appliquées à la coopération économique en Europe, ainsi que du rôle que joue la Commission dans cette coopération.

3. Certaines délégations ont souligné les relations actives que la Commission économique pour l'Europe avait nouées avec certaines structures régionales, sous-régionales ou autres telles que l'Union européenne, l'Union de l'Europe

occidentale, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Initiative pour l'Europe centrale, l'Initiative de Royaumont pour les relations de bon voisinage et la stabilité, l'Initiative pour la coopération dans le sud-est de l'Europe, et d'autres encore, dans le but de renforcer la coopération sur le continent européen.

4. Une délégation a noté avec préoccupation l'augmentation du montant total des ressources demandées à ce chapitre et a estimé que cette simplification des structures, découlant du processus de réforme, devrait au contraire amener une diminution des montants demandés.

Conclusions et recommandations

[5. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme faisant l'objet du chapitre 18 (Développement économique en Europe) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.]
